CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le 7 juin 2011, à 17h30 à l'édifice municipal.

1. OUVERTURE

Présidée par le maire, Stephen Harris

Sont présents les conseillers:

Michel Pélissier, conseiller, District des Monts (District 1) François Hallé, conseiller, District des Prés (District 2) Michael Lebrun, conseiller, District de la Rive (District 3) Marc Ducharme, conseiller, District des Parcs (District 4) Alexandre Marion, conseiller, District des Lacs (District 6)

Est aussi présent:

Jean-Pierre Valiquette, directeur général

Absence motivée:

Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

1 contribuable est présent dans la salle.

La séance spéciale débute à 18h24

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session
- 2. Période de questions
- 3. Congédiement de l'employé #089
- 4. Période de questions
- 5. Fermeture de l'assemblée

PÉRIODE DE QUESTIONS

2011-MC-R259 CONGÉDIEMENT DE L'EMPLOYÉ #089

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits et des circonstances qui ont été portés à notre connaissance;

CONSIDÉRANT notamment le rapport de recommandations de M. Jean-Pierre Valiquette, directeur général, soumis au comité des ressources humaines (CRH) du 24 mai 2011 et discuté par les membres du conseil, le 31 mai 2011;

Le 7 juin 2011

CONSIDÉRANT entre autres, les faits, les circonstances et les motifs contenus à la lettre de recommandations de congédiement de la municipalité de M. Jean-Pierre Valiquette, directeur général;

CONSIDÉRANT les irrégularités, les manquements et les fautes commises par l'employé #089;

CONSIDÉRANT la perte du lien de confiance que la Municipalité de Cantley doit maintenir avec ses employés;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller François Hallé

Appuyé par le conseiller Alexandre Marion

ET IL EST RÉSOLU QUE l'employé #089 de la Municipalité de Cantley, soit congédié et ce, en date du 18 mars 2011;

QUE les dispositions nécessaires soient prises immédiatement par M. Jean-Pierre Valiquette, directeur général, pour disposer des modalités relatives à la fin d'emploi et au congédiement de l'employé #89.

Le vote est demandé:

DOLID

François Hallé Marc Ducharme Alexandre Marion	Stephen Harris Michel Pélissier Michael Lebrun
Alexandre Marion	Michael Lebium

CONTRR

La résolution est rejetée

PÉRIODE DE QUESTIONS

2011-MC-R260 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

IL EST

Proposé par le conseiller Michel Pélissier

Appuyé par le conseiller Marc Ducharme

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil du 7 juin 2011 soit et est levé à 18 h 26.

Adoptée à l'unanimité

Stephen Harris	Jean-Pierre Valiquette
Maire	Directeur général